Envoyé en préfecture le 06/07/2026
Reçu en préfecture le 06/07/2026
Publié le
ID : 022-212200497-20260630-2026_07_10-DE

N° 2026.07.10

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE CREHEN

SEANCE DU 30 JUIN 2026

L'an deux mille vingt-six, le trente juin, à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de CREHEN, régulièrement convoqué le vingt-trois juin, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la mairie, sous la présidence de Madame Marie-Christine COTIN, Maire.

PRÉSENTS : **Mme Marie-Christine COTIN, Maire**
Mmes DETOT, GOURGAN, EVEN, LAIGO, LEROY, LEVAVASSEUR, LONCLE, PICOUT et RENOUARD
MM. BEAUNE, BOURGET, CAILLERE, DOS, MACE ALAIN, MACE ANTHONY, MICHEL, RICHARD et VALLARINO.

Madame Chantal DETOT a été élue Secrétaire.

--- ===0=== ---

ACQUISITION DE TERRAIN POUR LA RÉALISATION D'UNE LIAISON DOUCE PAR DINAN AGGLOMÉRATION

Madame le Maire rappelle la délibération n° 2026.01.6 dans laquelle il avait été décidé d'acheter à la Laiterie Nouvelle de l'Arguenon une partie de la parcelle cadastrée ZE 82 pour 27 m² et une partie de la parcelle ZE 39 pour 1 466 m² au prix de 5 € le m².

Suite aux dernières mesures liées au bornage, la Commune n'achète plus 1 466 m² mais 1 463 m² de la parcelle cadastrée ZE 39.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité,

- Décide d'acheter à la Laiterie Nouvelle de l'Arguenon, une partie des parcelles cadastrées ZE 82 pour 27 m² et ZE 39 pour 1 463 m² au même prix de 5 € le m² plus les frais de notaire ;

- Donne pouvoir à Madame le Maire de signer tous documents relatifs à cette affaire.

Délibéré en séance,
les jour, mois et an susdits
Pour extrait conforme
Le Maire,

Marie-Christine COTIN.